



Strasbourg, 9 septembre 2024

PC-RAC(2024)OJ2

# COMITE D'EXPERTS SUR LE RECOUVREMENT DES AVOIRS CRIMINELS (PC-RAC)

2E REUNION

9-11 SEPTEMBRE 2024

STRASBOURG, CONSEIL DE L'EUROPE

PALAIS DE L'EUROPE, SALLE 6

---

**Ordre du jour et Ordre des travaux**

---

Document préparé par le Secretariat  
Direction générale I - Droits humains et État de droit

[www.coe.int/web/cdpc/pc-rac](http://www.coe.int/web/cdpc/pc-rac) | [DGI-PCRAC@coe.int](mailto:DGI-PCRAC@coe.int)

## Ordre du jour et Ordre des travaux

<b>1.</b>	<b>Ouverture de la réunion (09h30)</b>	
	Discours d'ouverture de M. Gianluca Esposito, Directeur général, DGI : Direction générale droits humains et Etat de droit	
<b>2.</b>	<b>Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux</b>	
	Les membres du PC-RAC sont invités à adopter le projet d'ordre du jour et le projet d'ordre des travaux, sous réserve de tout amendement supplémentaire qui serait discuté.	<a href="#">Document de travail PC-RAC(2024)OJ2</a>
<b>3.</b>	<b>Information du Président et du Secrétariat</b>	
	Le PC-RAC est invité à prendre note des informations fournies par la présidence et/ou le secrétariat sur les développements récents et/ou les événements pertinents intéressant le Comité, et à souhaiter la bienvenue aux représentants nouvellement nommés.	<p><a href="#">Documents de référence</a> <a href="#">Mandat du PC-RAC</a></p> <p>Rapport abrégé de la 1<sup>e</sup> réunion – <a href="#">PC-RAC(2024)08</a></p> <p>Rapport de la 1<sup>e</sup> réunion – <a href="#">PC-RAC(2024)09</a></p>
<b>4.</b>	<b>Présentation de l'avant-projet de protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE n° 198) et du projet d'inventaire des dispositions</b>	
	<p>Une présentation de l'avant-projet sera proposée au PC-RAC, elle sera suivie d'un échange de vues (tour de table) avec les membres, les observateurs et les participants concernant la structure générale et les éventuelles lacunes ou éléments supplémentaires qui devraient ou pourraient être pris en considération afin d'être inclus dans le protocole additionnel.</p> <p>Les membres du PC-RAC sont invités à examiner, en vue de son approbation, un premier inventaire des dispositions du projet de protocole additionnel.</p>	<a href="#">Document de travail PC-RAC(2024)10</a> <i>Restreint</i>
<b>5.</b>	<b>Première lecture de l'avant-projet de protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE n° 198)</b>	
	Les membres du PC-RAC, les observateurs et les participants seront invités à procéder à une première lecture du projet d'instrument juridique, en s'engageant dans des discussions de fond sur chaque disposition de l'avant-projet de texte.	<a href="#">Document de travail PC-RAC(2024)10</a> <i>Restreint</i>

---

<b>6. Nomination d'un e Rapporteur e sur l'égalité de genre</b>	
Conformément à son mandat, le PC-RAC est chargé par le Comité des Ministres de nommer, un e Rapporteur e sur l'égalité de genre parmi ses membres. Les membres du PC-RAC qui souhaitent exprimer leur intérêt pour cette position sont priés d'en informer le secrétariat avant le 9 septembre 2024.	<u>Document de référence</u> Élections et nominations – <a href="#">PC-RAC(2024)11</a>
<b>7. Échange d'informations sur les développements pertinents pour les travaux du PC-RAC</b>	
Les participants et les observateurs sont invités à informer brièvement les membres du PC-RAC de toute initiative, activité ou rapport récent présentant un intérêt pour les travaux du PC-RAC.	
<b>8. Date et lieu des prochaines réunions</b>	
Le secrétariat du PC-RAC présentera des dates pour les prochaines réunions. Les membres du PC-RAC sont invités à en prendre note.	<u>Document de référence</u> Méthodes et le plan de travail du PC-RAC – <a href="#">PC-RAC(2024)05</a>
<b>9. Divers</b>	
Les membres du PC-RAC sont invités à soulever, avant ou au début de la réunion, toute autre question qu'ils souhaiteraient aborder dans le cadre de ce point de l'ordre du jour.	
<b>10. Adoption du rapport abrégé de la réunion et clôture de la réunion</b>	
Les membres du PC-RAC sont invités à examiner, en vue de son adoption, le rapport abrégé de réunion relatif aux décisions prises au cours de la réunion.	

---

**ORDRE DES TRAVAUX**

*(provisoire et susceptible d'évoluer en fonction du rythme de travail)*

<b>Date</b>	<b>Horaire</b>	<b>Points de l'ordre du jour</b>
<b>Lundi, 9 septembre</b>	09:30 – 12:30 / 14:00 – 17:00	<b>1, 2, 3, 4, 5</b> <b>14:00 – Photo de groupe</b>
<b>Mardi, 10 septembre</b>	09:30 – 12:30 / 14:00 – 17:00	<b>5 (suite)</b>
<b>Mercredi, 11 septembre</b>	09:30 – 12:30 / 14:00 – 17:00	<b>5 (à poursuivre si nécessaire), 6-10</b>